

BULLETIN



de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne

B.P. 180 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex

Tél : 03 26 66 39 97 (répondeur)

C.C.P. Châlons 390-58 E

Permanences le vendredi de 14h30 à 16h30 au siège de la Société :

13, rue Pasteur à Châlons-en-Champagne

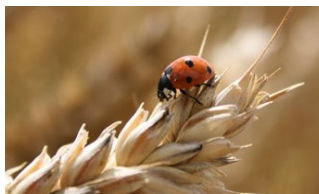
Courriel : academie.chalons@free.fr – Site web : <http://academie.chalons.free.fr>

N°52

Printemps-Été 2018



Lycée de la Nature et du Vivant



Musée de la Bertaugue - Somme-Vesle

JOURNEE SCIENTIFIQUE

samedi 26 mai 2018

**Les évolutions du monde rural champenois
de l'époque gauloise à nos jours**

AGENDA AVRIL-JUIN 2018

Nos séances ont lieu **salle de Malte, 7 rue du lycée à Châlons, de 14h30 à 16h30.**

Entrée libre et gratuite

Samedi 14 avril 2018 – salle de Malte – 14h30

Caroline NIESS-GUERLET *Regard croisé sur les collections de peinture des musées des Beaux-Arts de Châlons-en-Champagne et de Reims*

François CHAIRON *Les débuts de l'abbaye d'Orbais (VII^e-X^e s.)*

Samedi 26 mai 2018 – Somme-Vesle :

Journée d'études : *Les évolutions du monde rural champenois de l'époque gauloise à nos jours*

Samedi 9 juin 2018 – salle de Malte – 14h30

Alexandre NIESS *Les chefs d'État dans la Marne aux XIX^e et XX^e siècles*

Grégory DE GOSTOVSKY *L'Hôtel de ville d'Épernay : la construction d'un lieu de pouvoir*

Séance de rentrée : samedi 22 septembre 2018 – salle de Malte – 14h30

Sortie annuelle : 7 ou 13 octobre 2018 – LANGRES ou TOUL

PERMANENCE AU SIEGE

Au siège de la société, chaque vendredi (même pendant les vacances) de 14h30 à 16h30. Possibilité de consulter les ouvrages de notre bibliothèque (les *Études marnaises* et leurs tables, les revues et ouvrages reçus, la collection du *Bulletin du Comté du Folklore Champenois* ...). Voir la liste de ces publications et la présentation de la bibliothèque sur notre site : <http://academie.chalons.free.fr/publication/publications.html>

COTISATIONS 2018

Nous rappelons que le **montant de la cotisation pour l'année 2018** a été fixé au prix inchangé de **38 Euros** (*Études marnaises* + 3 *Bulletins*) ou **12 Euros** (sans *Études marnaises*, mais avec les 3 *Bulletins*). La SACSAM n'envoie pas d'appel à cotisation. Pour faciliter le travail du trésorier et de la trésorière-adjointe, merci de penser à vous mettre à jour de votre cotisation assez tôt dans l'année.

Pour les situations particulières (étudiants, couples...), nous contacter.

Les reçus fiscaux sont envoyés en fin d'année.

Règlement :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : SACSAM / 13 rue Pasteur / B.P. 180 / 51009 Châlons-en-Champagne Cedex.
- par virement bancaire (RIB envoyé sur demande)

Décès de Jacques Hussenet, ancien président de la SACSAM



Originaire de Verrières, Jacques Hussenet est décédé subitement chez lui, à Reims, à la fin du mois de mars 2018 dans sa soixante-treizième année. Après ses études d'histoire à l'Université de Reims, et l'obtention d'un DEA de démographie historique, il exerça la fonction de chargé de mission à l'Agence d'urbanisme de Reims. Depuis qu'il était en retraite, il était consultant en patrimoine et tourisme, toujours à Reims.

S'étant fait connaître très tôt par ses travaux historiques sur l'Argonne, il devint membre de la SACSAM comme associé le 12 mars 1975 et titulaire le 18 janvier 1978. Il assura la présidence de la Société en 1984 et 1986. Entre 1977 et 1998, il a publié dans les mémoires de la SACSAM 14 articles consacrés essentiellement à la démographie historique et à l'histoire de l'Argonne à l'époque moderne et pendant la Révolution (voir liste dans la table des travaux 1947-1980 et sur le site internet). Il participa plus récemment à l'hommage rendu à Georges Clause en 2015.

Il est l'auteur également, en 1982, d'un ouvrage intitulé *Argonne, 1630-1980*, livre référence sur l'histoire, la démographie historique et l'économie du territoire. En outre, la démographie historique l'avait conduit à s'intéresser aux guerres de Vendée et l'ouvrage *Détruisez la Vendée*, qu'il dirigea en 2007, fut couronné l'année suivante par l'Académie des sciences morales et politiques.

Il préparait la publication d'un ouvrage sur *L'arrestation de Louis XVI à Varennes*, pour lequel il devait apporter des informations nouvelles, et avait commencé la rédaction, avec Michel Godard, d'un *Dictionnaire des Argonnais célèbres*.

Les bibliographies critiques qu'il a publiées chaque année dans *Horizons d'Argonne* sont de remarquables et irremplaçables outils de travail. Avec le décès de Jacques Hussenet, l'Argonne perd certainement son principal historien et son meilleur connaisseur.

La SACSAM présente toutes ses condoléances à sa famille et l'assure de toute sa sympathie.

Annnonce de colloque (7-9 novembre 2018) : Alfred de Loisy et l'impossible paix des nations, 1908-1918

La Société Internationale d'Études sur Alfred Loisy organisera, les 7-9 novembre 2018, à la BMVR de Châlons-en-Champagne, le colloque «Une voie étroite entre modernisme et pacifisme : Alfred Loisy et l'impossible paix des nations 1908-1918» (<http://alfred.loisy.free.fr>).

Thèmes abordés :

- 1- Loisy et l'exégèse allemande
- 2- Y a-t-il une interprétation « moderniste » (en France et dans d'autres pays européens...) de l'idéologie nationaliste allemande ? De la guerre européenne elle-même ?
- 3- Le courant de pensée moderniste devant la fausse paix de Versailles et la création de la SDN

Assemblée générale annuelle de la SACSAM

10 février 2018

Compte-rendu - rapports moral, d'activité et financier

Rapport moral

Par Francis LEROY

« Chères adhérentes, chers adhérents, chères amies, chers amis,
Ne croyez pas que je sois un adepte de l'écriture inclusive ! Non, j'essaie d'être tout simplement le plus précis possible, de n'oublier quelques-uns ou/et quelques-unes.

Il me revient encore cette fois-ci de vous présenter le rapport moral de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne, ce qui m'honore mais m'interroge aussi. Vous connaissez cette interrogation de je ne sais plus quelle vedette qui disait après avoir descendu les marches d'un escalier glorieux : l'ai-je bien descendu ?* Je ne prétends pas à un vedettariat mais plus profondément, plus sérieusement, je puis me demander si j'ai rempli totalement la mission qui me fut confiée.

Vous n'ignorez pas, je pense, que lorsque l'on commence une tâche, une mission, qu'on instruit une affaire, qu'on fait débiter un projet, on est tout enthousiaste, tout plein d'ardeur. Mais au fil du temps, ces dispositions dynamiques s'étiolent, les résultats parfois ne sont pas à la hauteur de nos attentes, l'entrain disparaît.

Toutefois, l'importance de la mission qui nous est confiée, nous revigore et nous marchons alors d'un bon pas vers des horizons nouveaux.

Aussi je me dis : qu'est-ce que je peux faire pour la renommée de notre très ancienne société savante et partant pour la ville de Châlons-en-Champagne, pour le département de la Marne ? Il me semble que la réponse apparaît très simplement : il faut – mais peut-être n'est-ce pas nécessairement suffisant – associer la tradition et le progrès !

J'avais déjà évoqué les origines de notre société, et comment elle avait brillé d'un feu vivifiant, spirituel, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le siècle des Lumières mais aussi le siècle de l'urbanité, de la sociabilité, des réseaux mondains, ancêtres de ces réseaux sociaux, où le pire côtoie le meilleur ! Il nous appartenait, me semblait-il, de transmettre de génération en génération ce savoir-penser, ce savoir-crée mais sous l'éclairage de la modernité !

En d'autres termes, il ne s'agit nullement de commémorer systématiquement le passé mais bien au contraire de le conduire dans la voie du présent, de l'adapter à nos technologies et nos inventions, tout en conservant son essence : l'humanisme et l'universalisme. « Société de pensée » disait Augustin Cochin, pour les sociétés savantes, les clubs, les cercles en qui il voyait un brûlot d'idées révolutionnaires ! Société savante et de civilité, pourrions-nous répliquer, fondée dans l'esprit de ses pères pour être et se rendre utile, pour approfondir nos connaissances dans ces matières qui forment le périmètre de nos recherches, et qui s'inscrivent dans le titre distinctif de notre Société : Agriculture, Commerce, Sciences et Arts, à l'échelle de notre Département, du moins pour ce qu'il en subsiste de nos jours.

C'est dans cet esprit que nous avons participé au 140^e Congrès du CTHS et je remercie mon prédécesseur François Lefèvre de s'être impliqué personnellement dans cette participation ; c'est dans cet esprit que nous devons poursuivre, en développant notre territorialité – je signale que nous sommes partie prenante du Comité d'Histoire Régionale du Grand Est – et en renouvelant nos actions, à l'aune de cette union d'hier et d'aujourd'hui. C'est ainsi que nous avons décidé d'organiser une journée de l'Agriculture le 26 mai prochain au Lycée de La Bertauge, et de revenir, en quelque sorte, à l'un de nos fondamentaux ! Et ceci grâce au concours efficient de M.M. Jackie Lusse et Michel Chossenot. C'est un début qu'il nous faudra poursuivre, à la manière des rugbymen qui se doivent de transformer les essais qu'ils ont marqués. Mais nous ne manquons pas de projets. Et je sais que nous pourrons compter sur ma potentielle successrice – vous excuserez ce néologisme ! – Raphaëlle Chossenot, qui a su si bien me remplacer quand par impossible je ne pouvais être présent à nos séances, et que je remercie vivement. Comme je remercie avec la même vivacité Nicole Riboulot, notre trésorière adjointe, une grande cheville ouvrière de notre édifice, ainsi que notre dévoué secrétaire, Dominique Tronquoy, l'autre cheville ouvrière, Hubert Guérin, notre bibliothécaire, François Regnault, notre trésorier, Christine Abelé, notre web-mastress (c'est encore un néologisme !), Robert Herbinet, toujours prêt à donner un coup de main, et d'autres ponctuellement. Je me disais encore : pourquoi pas – une fois n'est pas coutume – évoquer celles et ceux bénévoles, qui discrètement font tourner la baraque, comme on dit populairement mais de façon si authentique ! Il est courant d'entendre sur les radios publiques, la désignation des membres de l'équipe qui ont participé à la réalisation de telle émission ; il en va de même et plus encore, pour les films, avec le déroulé du générique. Alors pourquoi pas les membres de l'équipe de la SACSAM, qu'on retrouve d'ailleurs sur le site web, agrémenté avec goût ! C'est ce que je viens de faire !

Mais il faut conclure, et à cette fin, je vous invite à diffuser autour de vous l'existence de notre société, à l'image des antiques *missi dominici*, mais pour une renommée plus civile, car c'est par vous que notre vieille Académie, j'allais dire confrérie ! perdurera tout au long de cet a-venir, c'est par vous qu'elle se parera de ses plus beaux atours actualisés, ceux de la pensée vive et de l'histoire perpétuelle. »

Francis Leroy, président

* Un auditeur présent à notre Assemblée a lancé, avec exactitude, le nom de : Cécile Sorel. Cette grande comédienne, dont la vie semble être un roman, à l'égal de celle de Sarah Bernhardt ou de Mistinguett, ses consœurs, oserais-je dire !, a effectivement lancé à Mistinguett cette fameuse interrogation, après avoir descendu, sans difficulté, le grand escalier Dorian du Casino de Paris, le 14 mars 1933, lors de la première de la revue « Vive Paris » !

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Par François REGNAULD

L'exercice 2017, validé par les commissaires aux comptes, fait apparaître un résultat positif de 1.529,40 €.

Ce résultat est dû essentiellement au don de 6.000 € de l'Association Nicolas Appert. Sans ce produit exceptionnel, le résultat aurait été négatif de 4.470 € en raison du retard dans le règlement des cotisations 2017 et la forte baisse des ventes au numéro.

Les membres du C.A. sont conscients de la fragilité de ce résultat et veilleront à maîtriser les charges de fonctionnement, en particulier les frais d'édition des *Études Marnaises*. À cet effet, une mise en concurrence des imprimeurs sera mise en œuvre afin de réduire ces frais d'édition.

Doc. 1. — Compte d'exploitation au 31 décembre 2017

CHARGES		PRODUITS	
Fournitures administratives	1 200,66	<i>Études Marnaises</i> , année en cours	5278,00
Entretien, maintenance	229,20	Cotisations année en cours	3285,00
Assurances	556,03	Cotisations années antérieures	287,00
Documentation générale	291,50	<i>Études Marnaises</i> , années antérieures	546,00
Affiches, invitations, bulletins...	1 332,68	<i>Études Marnaises</i> , Abonnés	681,00
Frais d'édition	9 996,00	<i>Études Marnaises</i> , Ventes au numéro	529,60
Remboursement de frais	300,00	Ventes autres publications	602,50
Téléphones et boîte postale	473,12		
Frais postaux	1 455,88	Produits financiers	552,67
Frais services bancaires	91,70		
Cotisations	15,00		
Sortie annuelle	1 505,00	Sortie annuelle	1 215,00
Total	17 446,77	Total	12 976,17
Résultat ►	- 4 470,60		
		Produits exceptionnels	6 000,00
Résultat ►	+ 1 529,40		
Mise à disposition gratuite de biens	3 552,24	Dons en nature	3 552,24

Doc. 2 - Bilan au 31 décembre 2017

ACTIF		PASSIF	
Mobilier, matériel	1 540,00	Report à nouveau	75 017,82
Amortissements	1 540,00	Produits perçus d'avance	1 363,80
Valeur résiduelle	0,00		
Stock de timbres	1 334,01		
Banque Postale	3 834,65		
Livret A	72 742,36	Résultat	+ 1 529,40
	77 911,02		77 911,02

Vérification le 25 janvier 2018 par les commissaires aux comptes M. PHELIZON et M. VILLAIN qui ne constatent aucune irrégularité. Une baisse d'une centaine d'exemplaires des *Études marnaises* leur paraît indispensable.

Au terme de ce rapport : différents membres émettent des remarques allant dans le même sens : le seul poste sur lequel on peut faire des économies est celui de l'imprimeur, il faut le mettre en concurrence. Un membre signale que la part des adhésions « simples » augmente.

Ce rapport est adopté à l'unanimité moins deux voix.

Rapport d'activité

Par Dominique TRONQUOY

Malgré quelques nouvelles adhésions, le nombre total de membres de notre association continue à diminuer...

31 décembre 2016	314	membres
	- 4	membres rayés des listes par le C.A. du 11 février 2017
	- 6	membres ayant démissionné en 2017
	- 3	membres décédés en 2017
	+ 8	nouveaux adhérents pour l'année 2017
31 décembre 2017	309	membres

En prenant en compte les mouvements survenus depuis le 1^{er} janvier 2018 (3 démissions, 2 adhésions),

au 10 février 2018 308 membres

4 membres rayés des listes par le C.A. du 11 février 2017

Mme Marie-Paule GUIDICELLI de Vitry-le-François, membre depuis 2014

Mme Huguette GUYARD de Baconnes, membre depuis 2014

Mme Yvette SCHOTT de Châlons, membre depuis 2009

M. l'abbé Jacques WERSINGER de Châlons, membre depuis 2003

6 membres ont démissionné en 2017

M. Maurice CARTERET de Châlons, membre depuis 2001

M^{re} Étienne CHARBONNEAUX d'Épernay, membre depuis 2006

M. René DETRAILLES de Sacy, membre depuis 1995

M. André LECOMTE de Compertrix, membre depuis 1982

M. Georges DROUIN de Châlons, membre depuis 2014

M. Alain VALTAT de Bagneux, membre depuis 2010

3 membres sont décédés en 2016

Nous avons, lors des séances mensuelles, évoqué les membres décédés, et je me permets de leur rendre un nouvel hommage en les citant :

Mme Geneviève COUDRAY de Châlons, membre depuis 2009

Mme Paulette GUIBORAT de Cramant, membre depuis 1975

Dr Jacques LAGEY de Cheppes-la-Prairie, membre depuis 1978

8 nouveaux adhérents pour l'année 2017

Mme Monique BARBIER, de Cheniers

présentée par Francis LEROY et Nicole RIBOULOT

M. Grégory DE GOSTOWSKI, de Tours-sur-Marne

présenté par Robert HERBINET et Dominique TRONQUOY

M. Gérard JACQUEMAIN, de Saint-Memmie

présenté par Jean-Baptiste LESCANNE et Dominique TRONQUOY

Mme Monique ORTIS, de Saint-Memmie

présentée par Jean-Baptiste LESCANNE et Dominique TRONQUOY

M. Florent MACHET, de Saint-Memmie

présenté par Marie-Céline DAMAGNEZ et Dominique TRONQUOY

M. Fernand MAILLOT, de Châlons

présenté par Nicole RIBOULOT et Dominique TRONQUOY

Mme Lucienne VALENTIN-SIBERT, de Châlons

présenté par Jean-Jacques DEGRAEVE et Nicole RIBOULOT

Mme Pascaline WATIER, de Châlons

présenté par Christian VANDENBOSSCHE et Bruno MALTHET

7 membres ne sont pas à jour de leurs adhésions de 2016 et 2017.

Conformément à nos statuts, le C.A. de ce matin a prononcé la radiation de ces membres n'ayant rien répondu à nos courriers, il s'agit de :

- M. Gaylord BONNAFOUS
- Mme Janine CHARTIER
- Mme Denise HUSSON
- M. Guy LEGER
- M. Stephan MENU-GUILLEMIN
- M. Robert NEISS
- Mme Colette RETIF-HENRIOT

Nous sommes donc 301 membres.

Adhésions :

33 membres ne sont pas à jour de leur adhésion de 2017, mais 119 membres sont déjà à jour de leur adhésion de 2018 !

La **fréquentation de nos séances** se maintient :

	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017
total des séances en salle	441	488	457	457	411	226
moyenne par séance en salle	49,0	54,2	50,8	45,7	45,7	45,2

Si l'on veut établir des totaux et des moyennes...

Pour les séances en salle : 469 participants soit une moyenne de 52,1.

Pour l'ensemble des séances (sorties comprises) : 474 participants soit une moyenne de 43,1.

• Le 4 mars 2017, quinze membres de la SACSAM et amis se sont retrouvés à Saint-Dizier pour visiter, en partenariat avec l'association ArchéOlonna, l'exposition *Austrasie. Le royaume mérovingien oublié*, voir le compte rendu dans le *Bulletin de liaison* 49 (2017).

• Comme l'affiche le suggérait, la « Nuit européenne des musées » du 20 mai 2017 fut l'occasion de découvrir les musées sous un autre éclairage... ou sans autre éclairage qu'une lampe électrique. C'est le choix fait par le musée Garinet depuis plusieurs années

et nous nous y associons en ouvrant nos salles au parcours mis en place. L'opération a été un succès car trois visites successives se sont faites à guichet fermé.

Nos félicitations à Madame Caroline NIESS qui assurait la visite commentée et à Madame Micheline ARNOULD qui gérât la circulation des groupes.

- Nous avons participé au rendez-vous des *Journées européennes du Patrimoine 2017* (16 -17 sept. 2017) qui nous permet chaque année de faire connaître notre société et ses activités.

- Notre sortie annuelle à Provins (14 octobre 2017) a été très appréciée par les 28 participants ; nous en avons rendu compte dans le *Bulletin de liaison* 51 (2017).

- Notre siège (13 rue Pasteur à Châlons) qui se situe au rez-de-chaussée de l'ancien hôtel du Vidamé est ouvert, – tout comme le musée Garinet qui s'y trouve également –, le premier dimanche du mois : la visite permet de connaître le bâtiment, les hommes qui l'ont occupé ainsi que les œuvres qui y sont conservées. N'hésitez pas à en profiter !

- Nous avons rencontré plusieurs difficultés dans la réalisation du volume 2017 des *Études Marnaises* (tome CXXXII). D'abord, une fois tous les articles regroupés, nous nous sommes trouvés devant un nombre trop grand de pages... Oh ! de presque rien, 4 pages. Mais la pagination de notre volume est dictée par le format utilisé par l'imprimeur. Il a alors fallu jouer avec la taille des interlignes... Leur réduction a permis de revenir à nos 352 pages habituelles.

Deuxième difficulté, un différend avec l'un des auteurs qui nous a finalement privés d'un article de 60 pages sur le général Gouraud à Châlons. Ayant fait notre possible pour que ce texte paraisse, nous regrettons la décision tardive de l'auteur : le retrait de son texte. Aussi, vous voudrez bien nous excuser de la « petite taille » du volume 2017. La distribution s'est faite dans un délai très court. Nous en remercions et félicitons Nicole RIBOULOT et toute l'équipe qui lui vient en aide. Ce matin, le C.A. s'est penché sur le volume 2018...

- Nos « Portes ouvertes » du 2 décembre 2017 furent l'occasion pour les membres d'acquérir des ouvrages de la SACSAM et du *Comité du Folklore champenois* à prix réduit.

Nous n'avons pas connu l'affluence que nous souhaitions : une vingtaine de visiteurs seulement. Mais il est vrai que nous avons des concurrents car les bibliothèques de la ville organisaient le même type de vente. Merci à celles et ceux qui ont participé à l'organisation et à la journée.

- Quelques-uns de nos projets :

- L'indexation des volumes de la SACSAM ;

- La création d'une « collection » de médailles et jetons de présence de la SACSAM.

Après ce rapport d'activités, différents membres font des remarques :

- Au-delà des statuts, il est important de savoir humainement pourquoi les personnes ne suivent plus nos activités.

- M. Lefèvre expose les raisons du retrait de son article ainsi que les différents dysfonctionnements dont il estime que la SACSAM souffre, rendant le secrétaire responsable de la plupart des erreurs commises. Il conclut en précisant qu'il ne donnera plus d'articles pour les *Études marnaises* et ne fera plus de conférence.

Ce rapport est adopté à l'unanimité moins deux voix.

Renouvellement du Conseil d'administration

Des membres du C.A. sont renouvelés tous les deux ans. C'est le cas cette année...

Postes à renouveler et postes à pourvoir.

Candidatures reçues à ce jour - État au 10 février 2018 :

M. DEROUARD Jean-Marie, de Châlons, membre depuis le 3 décembre 1978

M. LUSSE Jackie, sortant, de Courtisols, membre depuis le 14 avril 1976

M. TRONQUOY Dominique, sortant, de Fagnières, membre depuis le 13 janvier 1996

Mme JACQUIN Christiane, cooptée par le C.A. en remplacement de Chantal VANDENBOSSCHE ; à valider par l'A.G.

François REGNAULD, lui aussi sortant, ne souhaite pas renouveler son mandat au C.A. Remercions-le d'avoir accepté de tenir la fonction de trésorier.

Soit trois candidats.

Résultats des votes

Mme Christiane JACQUIN, M. Jean-Marie DEROUARD, M. Jackie LUSSE et M. Dominique TRONQUOY sont élus à l'unanimité moins deux voix.

15 h 47 : Le président en exercice de la SACSAM, Francis LEROY, clôture l'Assemblée générale annuelle de la SACSAM et poursuit par sa communication sur Philippe Valentin Bertin du Rocheret, lieutenant-criminel, négociant en vins de champagne.

Les lépreux à Châlons et à Épernay

Par Francis LEROY

En 1424, au début de l'année, le fils de Jean Chambaut, de la paroisse de Saint-Germain à Châlons, soupçonné d'être « contaminé », paraissait le matin du 15 janvier devant un chanoine « expert en physique et en médecine » et un barbier. Ces deux examinateurs inspectèrent tous les membres du jeune Michelet par « phlébotomie et autrement » et jugèrent qu'il était infecté. Aussi, en application des dispositions d'alors ce pauvre malade fut séparé du corps des bien-portants et conduit dans une habitation dédiée (les fameuses léproseries, dites encore maladreries et aussi Maisons-Dieu).

C'est ce qui est exprimé dans un ordre de l'official du 18 janvier, adressé aux marguilliers, qui commence par : « *Universis presentes litteras inspecturis officialis Cathalautnensis salutem in Domino...* » (Arch. dép. Marne, G 1754)¹.

On retrouve d'autres exemples de fonctionnement de maladreries, notamment à Épernay, où se trouvait une maison des lépreux, dont l'origine remontait à un bourgeois du nom d'Hermentorix (sic), fondateur de la chapelle attenante, au XII^e siècle. Desservie par les Templiers au début, elle passera ensuite, après la disparition de l'Ordre, aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui deviendra bien plus tard, l'ordre souverain

militaire hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte².

Il existait un lien, je dirais une compétence liée, entre l'abbaye Saint-Martin et les desservants de la maison des lépreux. Ainsi, c'était l'abbé de Saint-Martin qui nommait le « maître » des lépreux et les religieux de l'ordre hospitalier qui s'occupaient de la léproserie payaient la dîme de leurs revenus à l'abbaye (cf. cartulaire de l'abbaye publié par Nicaise³, où se trouve une pièce qui établit le renouvellement de procédure entre les religieux de l'abbaye et la léproserie, 1221).

Grâce au travail patient de l'archiviste paléographe Léon Le Grand⁴, au sein des Archives nationales, nous savons globalement comment était organisé le quotidien des lépreux au XIV^e siècle, à Épernay. Ainsi « chacuns des meseaux » (on écrivait aussi mesel ou mesiau : chaque lépreux) recevait par semaine, « dix-huit pains au pois ancien de l'église d'Esparnay ou d'Auviller ». Chaque jour, « une quarte de vin à la grant mesure d'Esparnay » et au surplus, chaque lépreux pouvait avoir le dimanche, le mardi et le jeudi, une pièce de viande (« char ») pour deux malades, et les autres jours « six œufs ou harans (sic) ou un « flaoun » (flan) ou encore « autre viande autant vaillant ». Ils étaient assistés, précise encore le règlement de 1326, par une « bayselle » (servante) et pouvaient cultiver une partie du verger (verjier) qui était sans communication aucune. Par contre, pour assister à la messe, il se trouvait un « tunnel » qui donnait « accès » directement à la chapelle. Les offices étaient célébrés le dimanche et « une fois ou deuz » en semaine.

L'examen préalable déjà évoqué (cf. supra) se pratiquait aussi à Épernay. On appelait cela : mener aux épreuves (« espreve, examinacion »). Ainsi lit-on dans une assemblée du Conseil de Ville du 2 mai 1563 qu'« ung maistre Jehan Grosser et sa fille sont infectez de la malladye de lespre et ont été trouvez tels par une visitation que on dict avoir été faicte de leurs personnes ». D'où la sortie hors les murs de ces deux malades qu'on a « tirez des personnes seines et non infectez de laditte malladye »⁵.

On suppose que la Maladrerie fut détruite ou abandonnée en 1674. Mais d'autres sources font remonter cette destruction aux Guerres de religion. Sur les ruines, on aurait construit des baraquements pour les malades atteints de la peste (1636) qui auraient été aussi détruits par la suite.

Enfin, on signalera que, malgré l'édit royal de Louis XIII qui rattachait les léproseries aux Hôtels-Dieu, la Maladrerie d'Épernay demeura la possession (propriété) d'une confrérie religieuse occulte, la « confrairie de saint-Laurent », jusqu'à la Révolution.

Notes :

1 – G. Burgaud, « Isolement d'un lépreux par les marguilliers de Saint-Germain de Châlons sur l'ordre de l'Official en 1424 », *Mélanges - Nouvelle Revue de Champagne et de Brie*, janvier 1934.

2 – Appellation de 1961 de l'Ordre catholique. On précisera que l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem fut fondé par un religieux, le Frère Gérard, en 1099, année de la prise de Jérusalem par les Croisés. Celui-ci s'occupait à l'origine d'un hôpital implanté dans un monastère bénédictin de Jérusalem, ainsi qu'un autre « géré » par une sœur. Puis, créant un troisième hôpital, toujours destiné à accueillir et soigner les pauvres pèlerins, il demanda au Pape son autonomie... C'est le début de cet ordre militaro-religieux, à l'instar des Templiers, mais se dispensant en partie sur les soins à apporter aux malades. Du XII^e s. au XVI^e s., le siège de l'Ordre se déplacera au gré des défaites et des conquêtes. Tyr et Saint-Jean-d'Acre au XIII^e s. puis Chypre (1291-1305) et Rhodes qu'il conquiert en 1305. Il

y demeurera jusqu'au fameux siège de Saladin le Magnifique en 1522, après avoir repoussé deux assauts au siècle précédent [en l'hôtel de ville d'Épernay, on peut voir dans le cabinet du maire un tableau, qu'on date de la fin du XV^e s. ou du début du XVI^e s., représentant le siège de Rhodes en 1480]. Après des années d'errance, les Hospitaliers s'installent à Malte en 1530, dont l'empereur Charles-Quint leur donne la possession. Ils y demeureront jusqu'en 1799, lorsque le dernier Grand Maître, Ferdinand de Hompesch, abdiquera. Cf. principalement les ouvrages d'Alain Demurger sur les Templiers et les « Hospitaliers ».

3 – Auguste Nicaise, *Épernay et l'Abbaye Saint-Martin de cette ville...* Tome deuxième... Châlons-sur-Marne, J.-L. Le Roy, édit-libr. 1869 (Laffitte Reprints, 1969).

4 – Léon Le Grand, « Règlement de la léproserie d'Épernay 1326 », *Bulletin du Laboratoire de viticulture et d'œnologie de la Maison Moët et Chandon*, Épernay, H. Villers, impr. 1903. Ce règlement est tiré de : Arch. Nat. JJ64, n°450, f° 240. L'auteur a publié aussi : *Les Maisons-Dieu et léproseries du diocèse de Paris...* (1899) et *Statuts d'hôtels-Dieu et de léproseries...* (1901).

5 – Raoul Chandon de Briailles et Henri Bertal, *Sources de l'histoire d'Épernay – Archives municipales, tome premier (XVI^e siècle)*, Paris, Leclerc, 1906.

Journée d'études de la SACSAM - 26 mai 2018

Notre Société organise, le **samedi 26 mai 2018**, une journée scientifique consacrée à l'histoire de l'agriculture dans la Marne, laquelle aura lieu au musée de la Bertaube et au lycée de la Nature et du Vivant à Somme-Vesle. Cette journée s'inscrit également dans le cadre de la célébration du 50^e anniversaire du lycée.

Les actes de cette rencontre seront publiés par la suite.

La SACSAM offre la navette aller-retour depuis Châlons à ses membres ; voir le **bulletin d'inscription ci-joint**.

Programme :

- Visite du musée de la Bertaube et présentation du lycée
- Repas (buffet sur inscription)
- Communications :

M. Chossenot : L'agriculture chez les Rèmes et Catalaunes dans l'Antiquité

J. Lusse : Quelques exemples de la transformation du paysage rural champenois au Moyen Âge

J. Buridant : Au pays de l'arbre vert : les boisements en Champagne crayeuse, milieu XVIII^e-milieu du XX^e s.

R. Dupuis : L'agriculture dans les musées de la Marne

J. Garnotel : Un siècle d'agriculture en Champagne, 1918-2018

- Visite de l'exploitation du lycée
- Remise des prix aux élèves

*

* *

Dans le dernier *Bulletin* a été publié le texte d'une émission de la série « Histoires d'ici ». Nous n'avions pas demandé l'autorisation auprès du co-producteur de l'émission (François Lefèvre), ni du diffuseur (RCF Marne Meuse, aujourd'hui RCF Cœur de Champagne). Nous les prions de bien vouloir nous en excuser.

Rédaction du *Bulletin* : R. Chossenot et F. Leroy. Que soient remerciés pour leur aide : D. Tronquoy, N. Riboulot, F. Leroy, H. Guérin, F. Regnaud, J. Lusse, F. Chossenot et P.-E. Leroy.